

2024



Consulter le calendrier

Ce livret contient les dates et **tarifs 2024** des formations présentées dans le **catalogue OiEau 2024-2025**.

Classement

Les formations sont classées par ordre alphabétique de référence.

Informations disponibles

Référence :

Code alphanumérique OiEau de la formation.

Intitulé :

Titre de la formation.

Durée :

Durée de la formation exprimée en jour(s).

Tarif :

Montant de la formation par participant, exprimée en Euros hors taxes.

Lieu :

Lieu de réalisation de la formation.

Dates :

Date et heure de début le premier jour de formation - Date et heure de fin le dernier jour de formation. Plusieurs sessions peuvent être mentionnées. Des sessions supplémentaires sont susceptibles d'être créées en cours d'année, et consultables sur le site Internet : www.oieau.org
Pour certaines formations organisées sur 2 semaines non consécutives, les dates de début et fin de chaque semaine sont mentionnées, séparées par la mention "et".
Dans le cas des Webinaires, nous consulter pour obtenir les modalités et dates d'accès à la formation.

Page :

Renvoi à la page du catalogue à laquelle la formation correspondante est décrite.

Calendrier des formations 2024

Office International de l'Eau - 22 rue Edouard Chamberland - 87100 Limoges - Tél.: 05 55 11 47 70 - Fax: 05 55 11 47 01
www.oieau.org

Réf.	Intitulé de la formation	Durée (jours)	Tarif €*	Lieu	Dates**	Page
SA* SA001	Notions de base sur la chimie de l'eau	4	1648	LA SOUTERRAINE	du 17 (14h) au 21 juin (12h30)	172*
SA002	Analyses pour le suivi des eaux destinées à la consommation humaine	4	1752	LA SOUTERRAINE	du 02 (14h) au 05 septembre (12h30)	173
SA004	Analyses des eaux usées pour l'autosurveillance	4	1752	LA SOUTERRAINE	du 30 septembre (14h) au 04 octobre (12h30)	126 et 175
SA006	Bactériologie des eaux : analyses élémentaires	3,5	1533	LA SOUTERRAINE	du 02 (9h) au 05 juillet (12h30)	174
SA013	Eaux chaudes sanitaires : maîtrise et gestion des risques	3,5	1771	LA SOUTERRAINE	du 08 (9h) au 11 octobre (12h30)	77
SA014	Prélèvement d'eau : pourquoi ? comment ?	3	1386	LA SOUTERRAINE	du 21 (14h) au 24 mai (12h30) ou du 10 (14h) au 13 septembre (12h30)	176
SA015	Risques chimiques : une approche pragmatique et concrète	2	500	ROSNY SOUS BOIS	du 27 (9h) au 28 juin (17h30) ou du 17 (9h) au 18 octobre (17h30)	184
SA022	Référentielle Sandre et travaux pratiques avec EDILABO	2	936	PIRELS LIMOGES	du 03 (9h) au 04 avril (17h30) ou du 13 (9h) au 14 septembre (17h30)	180
SA024	Prélèvement en cours d'eau dans le cadre de la surveillance des masses d'eau	3,5	1617	LA SOUTERRAINE	du 16 (14h) au 19 septembre (17h30)	177
SA026	Prélèvement d'eau de rejet en vue de la recherche de micropolluants prioritaires et émergents	2,5	1325	LA SOUTERRAINE	du 25 (14h) au 27 mars (17h30)	178
SA030	HPLC pratique de laboratoire : les bases	2	950	ROSNY SOUS BOIS	du 02 (9h) au 03 décembre (17h30)	172
SA031	Initiation théorique et pratique à la technique PCR	3	1750	NÎMES ROSNY SOUS BOIS	du 23 (9h) au 25 avril (17h30) ou du 17 (9h) au 19 décembre (17h30)	174
SA032	Initiation à la Chromatographie Ionique	1	942	VILLE BON SUR YVETTE	le 23 mai (9h-17h30)	171
SA033	Stratégies de quantifications, perfectionnement et génotypage par qPCR	3	1750	NÎMES	du 25 (9h) au 27 mars (17h30)	175
SA035	HPLC - Principes et pratique pour le contrôle qualité	2	950	ROSNY SOUS BOIS	du 22 (9h) au 23 avril (17h30) ou du 26 (9h) au 27 septembre (17h30)	172
SB SB001	Exploitation des usines de potabilisation Niveau 2 : clarification et désinfection	4	1904	LA SOUTERRAINE	du 03 (14h) au 07 juin (12h30) ou du 04 (14h) au 08 novembre (12h30)	48
SB004	Exploitation des usines de potabilisation Niveau 3 : traitements complémentaires	4	1904	LA SOUTERRAINE	du 10 (14h) au 14 juin (12h30) ou du 25 (14h) au 29 novembre (12h30)	49
SB006	Potabilisation de l'eau : procédés de traitements	12	4844	LA SOUTERRAINE	du 03 (14h) au 07 juin (12h30) et du 10 (14h) au 14 juin (12h30) et du 13 (9h) au 14 mai (17h30) et du 27 (14h) au 29 mai (12h30)	45
SB011	Qualification à l'échange de bouteilles de chlore gazeux	1,5	870	LA SOUTERRAINE	du 14 (14h) au 15 mai (17h30) ou du 03 (9h) au 04 octobre (12h30)	50 et 182
SB015	Microalgues et cyanobactéries	1	650	CLASSE VIRTUELLE	le 22 mai (9h-17h30)	42

*100 Participants. Évolution tarifaire annuelle limitée à la valeur des indices de prix. ** (heure de début) le premier jour et (heure de fin) le dernier jour de la formation.

3

Au fil de l'année, nous sommes susceptibles, en fonction des demandes, de planifier de nouvelles dates.
Si une date est passée, n'hésitez pas à nous contacter pour vérifier l'existence d'une éventuelle session supplémentaire.

Vous pouvez également consulter le calendrier mis à jour quotidiennement sur www.oieau.org



ACCÈS DIRECT PAR RÉFÉRENCE ALPHABÉTIQUE
VISUALISATION SIMPLE ET DIRECTE DE LA PLANIFICATION ET DE LA TARIFICATION

Calendrier des formations 2024

Office International de l'Eau - 22 rue Edouard Chamberland - 87100 Limoges - Tél. : 05 55 11 47 70 - Fax : 05 55 11 47 01
www.oieau.org

Réf.	Intitulé de la formation	Durée (jours)	Tarif €* €*	Lieu	Dates**	Page
SA SA001	Notions de base sur la chimie de l'eau	4	1648	LA SOUTERRAINE	du 17 (14h) au 21 juin (12h30)	170
SA002	Analyses pour le suivi des eaux destinées à la consommation humaine	4	1752	LA SOUTERRAINE	du 02 (14h) au 06 septembre (12h30)	173
SA004	Analyses des eaux usées pour l'autosurveillance	4	1752	LA SOUTERRAINE	du 30 septembre (14h) au 04 octobre (12h30)	126 et 175
SA006	Bactériologie des eaux : analyses élémentaires	3,5	1533	LA SOUTERRAINE	du 02 (9h) au 05 juillet (12h30)	174
SA013	Eaux chaudes sanitaires : maîtrise et gestion des risques	3,5	1771	LA SOUTERRAINE	du 08 (9h) au 11 octobre (12h30)	77
SA014	Prélèvement d'eau : pourquoi ? comment ?	3	1386	LA SOUTERRAINE	du 21 (14h) au 24 mai (12h30) ou du 10 (14h) au 13 septembre (12h30)	176
SA015	Risques chimiques : une approche pragmatique et concrète	2	920	ROSNY SOUS BOIS	du 27 (9h) au 28 juin (17h00) ou du 17 (9h) au 18 octobre (17h00)	184
SA022	Référentiels Sandre et travaux pratiques avec EDILABO	2	936	PARIS LIMOGES	du 03 (9h) au 04 avril (17h30) ou du 13 (9h) au 14 novembre (17h30)	180
SA025	Prélèvement en cours d'eau dans le cadre de la surveillance des masses d'eau	3,5	1617	LA SOUTERRAINE	du 16 (14h) au 19 septembre (17h00)	177
SA026	Prélèvement d'eau de rejet en vue de la recherche de micropolluants prioritaires et émergents	2,5	1325	LA SOUTERRAINE	du 25 (14h) au 27 mars (17h30)	178
SA030	HPLC pratique de laboratoire : les bases	2	950	ROSNY SOUS BOIS	du 02 (9h) au 03 décembre (17h00)	172
SA031	Initiation théorique et pratique à la technique PCR	3	1750	NÎMES ROSNY SOUS BOIS	du 23 (9h) au 25 avril (17h00) ou du 17 (9h) au 19 décembre (17h00)	174
SA032	Initiation à la Chromatographie Ionique	1	942	VILLE BON SUR YVETTE	le 23 mai (9h-17h00)	171
SA035	Stratégies de quantifications, perfectionnement et génotypage par qPCR	3	1750	NÎMES	du 25 (9h) au 27 mars (17h00)	175
SA039	HPLC - Principes et pratique pour le contrôle qualité	2	950	ROSNY SOUS BOIS	du 22 (9h) au 23 avril (17h00) ou du 26 (9h) au 27 septembre (17h00)	172
SB SB001	Exploitation des usines de potabilisation Niveau 2 : clarification et désinfection	4	1904	LA SOUTERRAINE	du 03 (14h) au 07 juin (12h30) ou du 04 (14h) au 08 novembre (12h30)	48
SB004	Exploitation des usines de potabilisation Niveau 3 : traitements complémentaires	4	1904	LA SOUTERRAINE	du 10 (14h) au 14 juin (12h30) ou du 25 (14h) au 29 novembre (12h30)	49
SB006	Potabilisation de l'eau : procédés de traitements	12	4944	LA SOUTERRAINE	du 03 (14h) au 07 juin (12h30) et du 10 (14h) au 14 juin (12h30) et du 13 (9h) au 14 mai (17h30) et du 27 (14h) au 29 mai (12h30)	45
SB011	Qualification à l'échange de bouteilles de chlore gazeux	1,5	870	LA SOUTERRAINE	du 14 (14h) au 15 mai (17h30) ou du 03 (9h) au 04 octobre (12h30)	50 et 192
SB015	Microalgues et cyanobactéries	1	650	CLASSE VIRTUELLE	le 22 mai (9h-17h30)	42

Calendrier des formations 2024

Office International de l'Eau - 22 rue Edouard Chamberland - 87100 Limoges - Tél. : 05 55 11 47 70 - Fax : 05 55 11 47 01
www.oieau.org

Réf.	Intitulé de la formation	Durée (jours)	Tarif €* €*	Lieu	Dates**	Page
SB018	Neutralisation et reminéralisation des eaux agressives	4	1944	LA SOUTERRAINE	du 27 (14h) au 31 mai (12h30)	51
SB020	Traitement et contrôle des eaux de piscines	3	1446	LA SOUTERRAINE	du 19 (14h) au 22 mars (12h30) ou du 14 (14h) au 17 mai (12h30) ou du 15 (14h) au 18 octobre (12h30)	179
SB021	Dessalement de l'eau de mer et des eaux saumâtres par osmose inverse	2	1032	CLASSE VIRTUELLE	du 15 (9h) au 16 mai (17h30)	47
SB025	Initiation aux traitements de potabilisation	4	1696	LA SOUTERRAINE	du 09 (14h) au 13 décembre (12h30)	44
SB027	Potabilisation de l'eau - module 2 : membranes, affinage, boues	4	2144	LA SOUTERRAINE	du 10 (14h) au 14 juin (12h30) ou du 18 (14h) au 22 novembre (12h30)	46
SB028	Plans de Gestion de Sécurité Sanitaire des Eaux (PGSSE)	3	1560	LA SOUTERRAINE	du 05 (14h) au 08 février (12h30)	52
				LIMOGES	ou du 01 (14h) au 04 juillet (12h30)	
				LA SOUTERRAINE	ou du 25 (14h) au 28 novembre (12h30)	
SB030	Exploitation des usines de potabilisation – Niveau 1 : bases fondamentales	3	1428	LA SOUTERRAINE	du 19 (14h) au 22 mars (12h30) ou du 17 (14h) au 20 septembre (12h30)	48
SB031	Notions de base en hydrogéologie	4	1696	LA SOUTERRAINE	du 17 (14h) au 21 juin (12h30)	38
SB032	Protection des captages d'eau potable contre les pollutions ponctuelles et accidentelles	3,5	1561	LIMOGES	du 25 (9h) au 28 juin (12h30)	41
SB033	Adoucissement et décarbonatation des eaux entartrantes	4	1944	LA SOUTERRAINE	du 27 (14h) au 31 mai (12h30)	51
SB034	Observation microscopique des micro-algues d'eau douce	4	1784	LA SOUTERRAINE	du 03 (14h) au 07 juin (12h30)	42
SB037	Chlore et eau de javel : application et contrôle	2	848	LA SOUTERRAINE	du 01 (9h) au 02 octobre (17h30)	50
SB038	Potabilisation de l'eau - module 1 : procédés classiques	4	1904	LA SOUTERRAINE	du 03 (14h) au 07 juin (12h30) ou du 04 (14h) au 08 novembre (12h30)	45
SB039	Potabilisation de l'eau - module 3 : traitements spécifiques	2	980	CLASSE VIRTUELLE	du 13 (9h) au 14 mai (17h30)	46
SB041	Qualification à l'échange de bouteilles de chlore gazeux : recyclage	1	522	LA SOUTERRAINE	le 16 mai (9h-17h30)	192
SB043	Exploitation des membranes d'ultrafiltration	4	1960	LA SOUTERRAINE	du 30 septembre (14h) au 04 octobre (12h30)	49 et 130
SB045	Chlore et eau de javel : application, contrôle et sécurité	3,5	1645	LA SOUTERRAINE	du 01 (9h) au 04 octobre (12h30)	50
SB047	Potabilisation de l'eau - Module 4 : équilibre calco-carbonique	2	880	LA SOUTERRAINE	du 27 (14h) au 29 mai (12h30)	47
SB048	Inspection et contrôle des usines de potabilisation	4	2144	LA SOUTERRAINE	du 16 (14h) au 20 septembre (12h30)	52
SB049	Paramètres de qualité des eaux	3	1692	LA SOUTERRAINE	du 05 (14h) au 08 mars (12h30) ou du 18 (14h) au 21 juin (12h30)	44
				CLASSE VIRTUELLE	ou du 10 (14h) au 13 décembre (12h30)	
SB050	Jurisprudence relative aux périmètres de protection des captages d'eau potable	2	1244	LIMOGES	du 13 (14h) au 15 mars (12h30)	41

Réf.	Intitulé de la formation	Durée (jours)	Tarif €* €*	Lieu	Dates**	Page
SC SC001	Exploitation des réseaux d'eau potable - module 1	4	1784	LA SOUTERRAINE	du 29 janvier (14h) au 02 février (12h30) ou du 22 (14h) au 26 avril (12h30) ou du 17 (14h) au 21 juin (12h30) ou du 09 (14h) au 13 septembre (12h30) ou du 18 (14h) au 22 novembre (12h30)	64
SC002	Exploitation des réseaux d'eau potable - module 2	4	1784	LIMOGES	du 24 (14h) au 28 juin (12h30) ou du 30 septembre (14h) au 04 octobre (12h30)	64
SC006	Vannes de régulation hydraulique- niveau 1	4	1784	LIMOGES	du 03 (14h) au 07 juin (12h30) ou du 23 (14h) au 27 septembre (12h30)	67
SC007	Compteurs d'eau	3	1338	LIMOGES	du 08 (14h) au 11 octobre (12h30)	65
SC009	Amélioration du rendement de réseau : stratégie et organisation	4	1784	LIMOGES	du 22 (14h) au 26 avril (12h30) ou du 30 septembre (14h) au 04 octobre (12h30)	69
SC010	Recherche de fuites et de canalisations enterrées	4	1784	LIMOGES	du 17 (14h) au 21 juin (12h30) ou du 02 (14h) au 06 septembre (12h30) ou du 16 (14h) au 20 septembre (12h30)	70
SC013	Pose des canalisations d'eau potable - Module 1	4	1784	LA SOUTERRAINE	du 15 (14h) au 19 janvier (12h30) ou du 18 (14h) au 22 mars (12h30) ou du 27 (14h) au 31 mai (12h30) ou du 02 (14h) au 06 septembre (12h30) ou du 30 septembre (14h) au 04 octobre (12h30)	60
SC014	Qualification au soudage des tubes et raccords en polyéthylène	4	1784	LA SOUTERRAINE	du 08 (14h) au 12 avril (12h30)	62
SC015	Règles techniques du fascicule 71	4	1784	PONT-A-MOUSSON LIMOGES	du 15 (14h) au 19 avril (12h30) ou du 27 (14h) au 31 mai (12h30) ou du 09 (14h) au 13 septembre (12h30)	59
SC016	Etude hydraulique - niveau 1 : bases de l'hydraulique appliquée	4	1784	LIMOGES	du 12 (14h) au 16 février (12h30) ou du 25 (14h) au 29 mars (12h30) ou du 13 (14h) au 17 mai (12h30) ou du 23 (14h) au 27 septembre (12h30) ou du 04 (14h) au 08 novembre (12h30)	55
SC017	Etude hydraulique - niveau 2 : pompage et distribution	4	1784	LIMOGES	du 15 (14h) au 19 avril (12h30) ou du 10 (14h) au 14 juin (12h30) ou du 18 (14h) au 22 novembre (12h30)	55
SC018	Etude hydraulique - niveau 3 : pompage et distribution	4	1784	LIMOGES	du 09 (14h) au 13 décembre (12h30)	56
SC019	Préparation de la qualification à la maintenance des disconnecteurs	3	1338	LIMOGES	du 26 (9h) au 28 mars (17h30) ou du 08 (9h) au 10 octobre (17h30)	74
SC020	Qualification à la maintenance des disconnecteurs	3,5	1561	LIMOGES	du 13 (9h) au 16 février (12h30) ou du 05 (9h) au 08 mars (12h30) ou du 26 (9h) au 29 mars (12h30) ou du 09 (9h) au 12 avril (12h30) ou du 21 (9h) au 24 mai (12h30) ou du 02 (9h) au 05 juillet (12h30) ou du 10 (9h) au 13 septembre (12h30) ou du 08 (9h) au 11 octobre (12h30) ou du 12 (9h) au 15 novembre (12h30) ou du 16 (9h) au 19 décembre (12h30)	74
SC021	Reconduction de la qualification à la maintenance des disconnecteurs	2	892	LIMOGES	du 19 (14h) au 21 février (12h30) ou du 21 (14h) au 23 février (12h30) ou du 11 (14h) au 13 mars (12h30) ou du 13 (14h) au 15 mars (12h30) ou du 02 (9h) au 03 avril (17h30) ou du 04 (9h) au 05 avril (17h30) ou du 03 (9h) au 04 juin (17h30) ou du 02 (14h) au 04 septembre (12h30) ou du 04 (14h) au 06 septembre (12h30) ou du 23 (14h) au 25 octobre (12h30) ou du 25 (14h) au 27 novembre (12h30) ou du 27 (14h) au 29 novembre (12h30)	75
SC023	Qualification à la maintenance des disconnecteurs : session de rattrapage	1	446	LIMOGES	Nous consulter	75
SC025	Nettoyage et désinfection des ouvrages d'eau potable	3	1650	LA SOUTERRAINE	du 28 (14h) au 31 mai (12h30)	68

Calendrier des formations 2024

Office International de l'Eau - 22 rue Edouard Chamberland - 87100 Limoges - Tél. : 05 55 11 47 70 - Fax : 05 55 11 47 01
www.oieau.org

Réf.	Intitulé de la formation	Durée (jours)	Tarif €* €*	Lieu	Dates**	Page
SC026	Contrôle de compactage des tranchées	4	1784	LA SOUTERRAINE	du 18 (14h) au 22 mars (12h30)	61 et 95
SC032	Evolutions réglementaires et techniques en distribution d'eau	4	1960	LIMOGES	du 30 septembre (14h) au 04 octobre (12h30)	54
SC033	Maintien de la qualité de l'eau en distribution	4	2200	LA SOUTERRAINE	du 24 (14h) au 28 juin (12h30)	68
SC041	Diagnostic et modélisation des réseaux d'eau potable - niveau 1	4	1840	LIMOGES	du 02 (14h) au 06 décembre (12h30)	57
SC042	Gestion patrimoniale des réseaux d'eau	4	2200	LIMOGES	du 09 (14h) au 13 décembre (12h30)	72
SC044	Reconduction de la qualification à l'electrosoudage du tube de polyéthylène	2	980	LA SOUTERRAINE	du 05 (14h) au 07 novembre (12h30)	62
SC045	Réhabilitation des réservoirs d'eau potable	4	1896	LIMOGES	du 23 (14h) au 27 septembre (12h30)	72
SC046	Commande publique de travaux : Eau et Assainissement	4	1960	LIMOGES	du 10 (14h) au 14 juin (12h30)	36
SC048	Maintenance des bouches et poteaux d'incendie	3	1470	LA SOUTERRAINE	du 25 (14h) au 28 juin (12h30)	66
SC049	Construction des réseaux A.E.P.	4	1784	LIMOGES	du 11 (14h) au 15 mars (12h30) ou du 02 (14h) au 06 septembre (12h30) ou du 25 (14h) au 29 novembre (12h30)	59
SC050	Instrumentation d'un réseau d'eau potable	4	1784	LIMOGES	du 09 (14h) au 13 décembre (12h30)	65 et 150
SC051	Construction des réseaux sans ouverture de tranchées	3,5	1715	PARIS	du 24 (9h) au 27 septembre (12h30)	63
SC052	Diagnostic de l'alimentation en eau potable : petites et moyennes collectivités	4	1960	LIMOGES	du 17 (14h) au 21 juin (12h30)	71
SC055	Contrôle des installations intérieures d'eau non conventionnelle : puits, forage, citerne...	3,5	1561	LIMOGES	du 01 (9h) au 04 octobre (12h30)	76
SC056	Vannes de régulation hydraulique - niveau 2	4	1960	LIMOGES	du 08 (14h) au 12 avril (12h30)	67
SC057	Construction des ouvrages en béton	4	1896	LIMOGES	du 30 septembre (14h) au 04 octobre (12h30)	63
SC058	Modélisation des réseaux d'eau potable - niveau 2	4	1840	LIMOGES	du 24 (14h) au 28 juin (12h30)	57
SC059	Pose des canalisations d'eau potable - Module 2	4	1784	LA SOUTERRAINE	du 16 (14h) au 20 septembre (12h30)	60
SC064	AIPR : Opérateur	1	300	LIMOGES	le 05 février (8h30-17h30) ou le 08 novembre (8h30-17h30)	187
SC065	AIPR : Encadrant et Concepteur	1	300	LIMOGES	le 04 mars (8h30-17h30) ou le 07 novembre (8h30-17h30)	187
SC067	AIPR Examen : Opérateur - Encadrant - Concepteur	1h30	86	LIMOGES	le 22 mars (14h-15h30) ou le 11 octobre (10h30-12h)	187
SC068	Dimensionnement des branchements et de leurs équipements	2,5	1115	LIMOGES	du 29 (9h) au 31 mai (12h30)	58
SC071	Évaluation des risques liés aux installations intérieures	2	1012	LIMOGES	du 03 (9h) au 04 avril (17h30)	77

Réf.	Intitulé de la formation	Durée (jours)	Tarif €* €*	Lieu	Dates**	Page
SD SD006	Choix d'une solution technique : automatisme, télégestion	2	1060	CLASSE VIRTUELLE	du 04 (14h) au 06 juin (12h30)	147
SD008	Réseaux de capteurs dans la ville intelligente	0,5	430	CLASSE VIRTUELLE	le 10 décembre (9h-12h30)	151
SD009	Équipements supports de la cybersécurité dans les ouvrages d'eau	2	980	LIMOGES	du 12 (14h) au 14 novembre (12h30)	149
SD011	Câblage, paramétrage et entretien des équipements de télégestion	4	1784	LA SOUTERRAINE	du 18 (14h) au 22 novembre (12h30)	148
SD012	Utilisation avancée des postes locaux de télégestion	1 + 3	1736	Formation Hybride : - Classe virtuelle - LA SOUTERRAINE	le 18 novembre (9h-12h30) et du 25 (14h) au 28 novembre (12h30)	149
SE SE001	Dimensionnement des réseaux d'assainissement - niveau 1	4	1736	LIMOGES	du 03 (14h) au 07 juin (12h30) ou du 02 (14h) au 06 septembre (12h30)	92
SE002	Dimensionnement des réseaux d'assainissement - niveau 2	4	1736	LA SOUTERRAINE	du 18 (14h) au 22 novembre (12h30)	92
SE003	Hydrologie urbaine - niveau 1 : dimensionnement d'un réseau pluvial et d'un volume de rétention	4	1736	LIMOGES	du 17 (14h) au 21 juin (12h30) ou du 07 (14h) au 11 octobre (12h30)	82
SE007	Exploitation des réseaux d'assainissement	4	1736	LA SOUTERRAINE	du 18 (14h) au 22 novembre (12h30)	98
SE008	Conception des réseaux d'assainissement	4	1784	LA SOUTERRAINE	du 08 (14h) au 12 avril (12h30) ou du 07 (14h) au 11 octobre (12h30)	93
SE009	Mise en œuvre et suivi de chantier des réseaux d'assainissement	4	1904	LA SOUTERRAINE	du 03 (14h) au 07 juin (12h30) ou du 23 (14h) au 27 septembre (12h30)	94
SE011	Prévention des risques sur les chantiers de pose de canalisations	3	1428	LIMOGES	du 21 (14h) au 24 mai (12h30)	186
SE012	Diagnostic des réseaux d'assainissement et schéma directeur	4	1784	LA SOUTERRAINE	du 23 (14h) au 27 septembre (12h30) ou du 02 (14h) au 06 décembre (12h30)	100
SE013	Rehabilitation des réseaux d'assainissement non visitables	4	1736	LA SOUTERRAINE	du 18 (14h) au 22 novembre (12h30)	96
SE014	Gestion intégrée des eaux pluviales - Module 1 : conception et dimensionnement	4	1784	LIMOGES	du 12 (14h) au 16 février (12h30) ou du 11 (14h) au 15 mars (12h30) ou du 22 (14h) au 26 avril (12h30) ou du 24 (14h) au 28 juin (12h30) ou du 04 (14h) au 08 novembre (12h30) ou du 18 (14h) au 22 novembre (12h30)	83
SE018	Inspection, essais et tests des réseaux d'assainissement	4	1784	LA SOUTERRAINE	du 23 (14h) au 27 septembre (12h30)	103
SE023	Autosurveillance des réseaux d'assainissement : mise en œuvre	4	1960	LA SOUTERRAINE	Nous consulter	101
SE024	Hydrologie urbaine - niveau 2 : modélisation des réseaux	4	1784	LIMOGES	du 04 (14h) au 08 novembre (12h30)	82
SE025	Restauration, entretien et aménagement d'un cours d'eau	4	1784	LIMOGES	du 17 (14h) au 21 juin (12h30)	163
SE027	Signalisation et balisage des chantiers temporaires	2	952	LA SOUTERRAINE	du 03 (14h) au 05 avril (12h30)	186
SE028	Contrôle technique de l'A.N.C. neuf	4	1784	LA SOUTERRAINE	du 18 (14h) au 22 mars (12h30) ou du 03 (14h) au 07 juin (12h30) ou du 07 (14h) au 11 octobre (12h30)	89
SE029	Hygiène et sécurité des personnes intervenant dans les réseaux d'assainissement - CATEC® Intervenant/Surveillant	3	1830	LA SOUTERRAINE	du 10 (9h) au 12 décembre (17h30)	188
SE031	Essais d'étanchéité en réseau d'assainissement	3	1530	LA SOUTERRAINE	du 01 (9h) au 03 octobre (17h30)	103

Calendrier des formations 2024

Office International de l'Eau - 22 rue Edouard Chamberland - 87100 Limoges - Tél. : 05 55 11 47 70 - Fax : 05 55 11 47 01
www.oieau.org

Réf.	Intitulé de la formation	Durée (jours)	Tarif €* €*	Lieu	Dates**	Page
SE032	Contrôle des branchements au réseau d'assainissement	4	1784	LA SOUTERRAINE	du 15 (14h) au 19 avril (12h30) ou du 30 septembre (14h) au 04 octobre (12h30)	102
SE034	Aménagement et réhabilitation des zones inondables urbaines	3	1338	LIMOGES	du 25 (14h) au 28 novembre (12h30)	167
SE036	Nivellement pour les branchements et extensions d'assainissement	3,5	1561	LA SOUTERRAINE	du 10 (14h) au 13 juin (17h30)	95
SE039	Contrôle technique de l'A.N.C. existant	4	1784	LIMOGES	du 25 (14h) au 29 mars (12h30) ou du 27 (14h) au 31 mai (12h30) ou du 14 (14h) au 18 octobre (12h30)	89
SE040	A.N.C. pour l'entrepreneur : bases techniques et réglementaires	1,5	438	LA SOUTERRAINE	du 18 (14h) au 19 mars (17h30) ou du 07 (14h) au 08 octobre (17h30)	87
SE048	Gestion des interventions en espace confiné	3	1830	LA SOUTERRAINE	du 28 (9h) au 30 mai (17h30)	188
SE049	Autosurveillance et diagnostic permanent des réseaux d'assainissement : Validation et exploitation des mesures	4	2080	LA SOUTERRAINE	du 17 (14h) au 21 juin (12h30)	101
SE057	Etudes préalables à la réalisation des réseaux d'assainissement ou d'eau potable	2,5	1190	LA SOUTERRAINE	du 02 (14h) au 04 avril (17h30)	93
SE058	Diagnostic de l'assainissement lors des transactions immobilières	4	1784	LA SOUTERRAINE	du 16 (14h) au 20 septembre (12h30)	90 et 102
SE059	Zonage et schéma directeur de gestion des eaux pluviales	4	1904	LIMOGES	du 16 (14h) au 20 décembre (12h30)	80
SE060	Gestion intégrée des eaux pluviales - Module 2 : construction	4	1904	LIMOGES	du 23 (14h) au 27 septembre (12h30)	83
SE063	Conception dimensionnement et implantation de l'A.N.C.	4	1784	LIMOGES	du 16 (14h) au 20 septembre (12h30)	87
SE065	Dépollution des eaux pluviales et des rejets urbains par temps de pluie	4	1784	LIMOGES	du 10 (14h) au 14 juin (12h30)	81
SE067	Hydrocurage en sécurité et des ouvrages d'assainissement	2,5	1550	LA SOUTERRAINE	du 07 (14h) au 09 octobre (17h30)	99
SE068	Connaissance et exploitation des séparateurs à hydrocarbures	1	620	LA SOUTERRAINE	le 10 octobre (9h-17h30)	99
SE069	Récupérer et utiliser les eaux de pluie sans retour d'eau : bases réglementaires et techniques	2	592	LIMOGES	du 21 (14h) au 23 octobre (12h30)	78
SE070	Inspection visuelle des réseaux d'assainissement - niveau 1	4	1960	LA SOUTERRAINE	du 04 (14h) au 08 mars (12h30) ou du 24 (14h) au 28 juin (12h30) ou du 02 (14h) au 06 septembre (12h30)	104
SE071	Inspection visuelle des réseaux d'assainissement - niveau 2	3	1638	PARIS MONTPELLIER	du 14 (9h) au 16 mai (17h30) ou du 10 (9h) au 12 septembre (17h30)	104
SE072	Pose des réseaux d'assainissement	4	1984	LA SOUTERRAINE	du 10 (14h) au 14 juin (12h30) ou du 09 (14h) au 13 septembre (12h30)	94
SE073	Fonctionnement et enjeux d'exploitation des filières agréées en A.N.C.	4	1784	LA SOUTERRAINE	du 08 (14h) au 12 avril (12h30)	88

Réf.	Intitulé de la formation	Durée (jours)	Tarif €* €*	Lieu	Dates**	Page
SE077	Évolutions réglementaires et techniques récentes en A.N.C.	4	1784	LIMOGES	du 18 (14h) au 22 novembre (12h30)	86
SE079	CATEC® Surveillant/Intervenant : Certificat d'Aptitude à Travailler en Espace Confiné	1	610	LA SOUTERRAINE	le 26 janvier (8:15-17:15) ou le 09 février (8:15-17:15) ou le 08 mars (8:15-17:15) ou le 12 avril (8:15-17:15) ou le 24 mai (8:15-17:15)	189
SE081	CATEC® Surveillant / Intervenant : Entraînement et Certificat d'Aptitude à Travailler en Espace Confiné	2	1148	LA SOUTERRAINE	du 24 (9h) au 25 janvier (17h30) ou du 07 (9h) au 08 février (17h30) ou du 06 (9h) au 07 mars (17h30) ou du 10 (9h) au 11 avril (17h30) ou du 22 (9h) au 23 mai (17h30) ou du 19 (9h) au 20 juin (17h30) ou du 16 (9h) au 17 octobre (17h30) ou du 13 (9h) au 14 novembre (17h30)	189
SE084	Gestion intégrée des eaux pluviales - Module 3 : entretien	2	1080	LIMOGES	du 03 (14h) au 05 juin (12h30)	84
SE085	Gestion patrimoniale des réseaux d'assainissement	3	1722	PARIS	du 12 (14h) au 15 novembre (12h30)	97
SE086	Réhabilitation des réseaux d'assainissement visitables	2,5	1600	PARIS	du 03 (14h) au 05 décembre (17h30)	96
SE094	CATEC® Intervenant / Surveillant : Maintien et Actualisation des Compétences Certificat d'Aptitude à Travailler en Espace Confiné	1	610	LA SOUTERRAINE	le 23 janvier (8h30-17h30) ou le 06 février (8h30-17h30) ou le 05 mars (8h30-17h30) ou le 09 avril (8h30-17h30) ou le 21 mai (8h30-17h30) ou le 18 juin (8h30-17h30) ou le 15 octobre (8h30-17h30) ou le 12 novembre (8h30-17h30)	190
SE095	Contrôle de l'A.N.C. de 21 à 200 EH	4	1784	LIMOGES	du 10 (14h) au 14 juin (12h30)	90
SE097	Jurisprudence et exercice des pouvoirs de police en A.N.C.	4	1888	LIMOGES	du 25 (14h) au 29 novembre (12h30)	86
SE098	Hydrologie des bassins versants : détermination d'un débit de ruissellement	4	1784	LIMOGES	du 08 (14h) au 12 avril (12h30)	81
SF SF001	Exploitation des STEU urbaines - Niveau 1 : filières de traitement des eaux	4	1904	LA SOUTERRAINE	du 22 (14h) au 26 janvier (12h30) ou du 04 (14h) au 08 mars (12h30) ou du 03 (14h) au 07 juin (12h30) ou du 09 (14h) au 13 septembre (12h30) ou du 18 (14h) au 22 novembre (12h30)	109
SF002	Exploitation des STEU urbaines - Niveau 2 Boues activées : mesures et diagnostics de terrain	4	1904	LA SOUTERRAINE	du 11 (14h) au 15 mars (12h30) ou du 10 (14h) au 14 juin (12h30) ou du 16 (14h) au 20 septembre (12h30) ou du 25 (14h) au 29 novembre (12h30)	110
SF004	Gestion technique d'une station de traitement des eaux usées	9	3348	LIMOGES	du 13 (9h) au 17 mai (12h30) et du 17 (9h) au 21 juin (12h30) ou du 09 (9h) au 13 septembre (12h30) et du 07 (9h) au 11 octobre (12h30)	120
SF005	Exploitation des STEU urbaines - Niveau 5 Boues activées : dysfonctionnements	4	2184	LA SOUTERRAINE	du 17 (14h) au 21 juin (12h30) ou du 02 (14h) au 06 décembre (12h30)	111
SF006	Exploitation des STEU urbaines - Niveau 6 Boues activées : optimisation de l'aération et de la déphosphatation	4	1904	LA SOUTERRAINE	du 14 (14h) au 18 octobre (12h30)	112
SF007	Conception et dimensionnement des STEU urbaines à boues activées : filières de traitement des eaux	4,5	2205	LIMOGES PARIS	du 27 (9h) au 31 mai (12h30) ou du 25 (9h) au 29 novembre (12h30)	106
SF008	Participer à la réception technique d'une station de traitement des eaux usées	4,5	1908	LIMOGES	du 04 (9h) au 08 novembre (12h30)	108 et 116
SF011	Exploitation des STEU urbaines : filières de déshydratation des boues	4	1904	LA SOUTERRAINE	du 30 septembre (14h) au 04 octobre (12h30)	118

Calendrier des formations 2024

Office International de l'Eau - 22 rue Edouard Chamberland - 87100 Limoges - Tél. : 05 55 11 47 70 - Fax : 05 55 11 47 01
www.oieau.org

Réf.	Intitulé de la formation	Durée (jours)	Tarif €* €*	Lieu	Dates**	Page
SF014	Filières de traitement et valorisation des boues de stations de traitement des eaux usées	4,5	1908	LIMOGES	du 18 (9h) au 22 mars (12h30) ou du 16 (9h) au 20 décembre (12h30)	116
SF015	Conception et dimensionnement des steu pour petites collectivités : macrophytes et autres filières de traitements	0,5 + 4	2205	Formation Hybride : - Classe virtuelle - LIMOGES	le 13 septembre (9h-12h) et du 23 (14h) au 27 septembre (12h30)	106
SF017	Exploitation des STEU urbaines : biofiltration	4	2120	SOPHIA ANTIPOLIS	du 24 (14h) au 28 juin (12h30)	114
SF018	Exploitation des STEU urbaines - Niveau 3 Boues activées : calculs et réglages	4	1960	LA SOUTERRAINE	du 18 (14h) au 22 mars (12h30) ou du 17 (14h) au 21 juin (12h30) ou du 23 (14h) au 27 septembre (12h30) ou du 02 (14h) au 06 décembre (12h30)	110
SF025	Exploitation des STEU urbaines de collectivités rurales	4	1784	LA SOUTERRAINE	du 22 (14h) au 26 avril (12h30) ou du 07 (14h) au 11 octobre (12h30)	109
SF027	Mise en œuvre de la valorisation agricole des boues : compostage et plan d'épandage	3	1560	LIMOGES	du 04 (9h) au 06 juin (17h30)	214
SF032	Génie civil des stations de traitement	4,5	2007	BORDEAUX	du 09 (9h) au 13 septembre (12h30)	107
SF034	Hygiène et sécurité en station de traitement des eaux usées	3	1428	LIMOGES	du 21 (14h) au 24 mai (12h30)	191
SF036	Réhabilitation des STEU à boues activées : process et génie civil	4	1904	BORDEAUX	du 21 (14h) au 25 octobre (12h30)	107
SF038	Exploitation des STEU : observation microscopique - Niveau 1	3,5	1715	LA SOUTERRAINE	du 24 (9h) au 27 septembre (12h30)	113
SF041	Digestion des boues de stations de traitement des eaux usées	4	1696	LIMOGES	du 25 (14h) au 29 mars (12h30) ou du 09 (14h) au 13 décembre (12h30)	117
SF042	Exploitation des Réacteurs Biologiques à Membranes – Eaux Usées urbaines ou industrielles	1 + 3	2440	Formation Hybride : - Classe virtuelle - SOPHIA ANTIPOLIS	le 02 octobre (8h30-17h30) et du 08 (8h30) au 10 octobre (17h30)	112 et 138
SF043	Traitement de l'air vicié en station de traitement des eaux usées et installation de traitement des déchets	2	1092	TOULOUSE	du 15 (9h) au 16 octobre (17h30)	117 et 205
SF044	Exploitation des STEU urbaines - Niveau 4 Boues activées : validation des réglages appliqués sur votre installation	2,5	1365	LIMOGES PARIS	du 22 (9h) au 24 mai (12h30) ou du 17 (9h) au 19 décembre (12h30)	111
SF045	Etat des lieux et possibilités de traitement des micropolluants	3	1638	LIMOGES	du 01 (14h) au 04 octobre (12h30)	115
SF047	Exploitation des STEU : observation microscopique - Niveau 2	2	1220	LA SOUTERRAINE	du 13 (9h) au 14 novembre (17h30)	113
SF049	Exploitation des STEU : déshydratation des boues par centrifugeuse	3,5	1974	LA SOUTERRAINE	du 08 (9h) au 11 octobre (12h30)	118
SF050	Exploitation des STEU : maîtrise des coûts d'exploitation	3	1830	BORDEAUX	du 10 (9h) au 12 septembre (17h30)	120
SF057	Utilisation du logiciel MeasureStep - Niveau 1	1	602	SOPHIA ANTIPOLIS	le 23 mai (9h-17h30)	122
SF058	Utilisation du logiciel MeasureStep - Niveau 2	0,5	410	CLASSE VIRTUELLE	le 24 mai (8h30-12h30)	122

Réf.	Intitulé de la formation	Durée (jours)	Tarif €* €*	Lieu	Dates**	Page
SG	SG002 Diagnostic, vieillissement et réhabilitation d'un forage d'eau	2	1148	LA SOUTERRAINE	du 21 (14h) au 23 mai (12h30)	40
	SG003 Forage d'eau	4	1784	LA SOUTERRAINE	du 07 (14h) au 11 octobre (12h30)	39
	SG004 Exploitation et maintenance d'un forage d'eau	3	1470	LIMOGES	du 02 (14h) au 05 avril (12h30)	39
	SG008 Protection des ressources en eau vis-à-vis des pollutions diffuses agricoles	3,5	1715	LA SOUTERRAINE	du 17 (9h) au 20 septembre (12h30)	40 et 214
SH	SH001 Choix et installation d'une pompe	4,5	2007	LIMOGES	du 22 (9h) au 26 avril (12h30) ou du 09 (9h) au 13 septembre (12h30)	142
	SH004 Stations de pompage en réseaux d'assainissement	4	1784	LIMOGES	du 17 (14h) au 21 juin (12h30)	142
	SH031 Conception des stations de pompage : module 1 - génie civil	4,5	1908	LIMOGES	du 24 (9h) au 28 juin (12h30)	143
	SH032 Conception des stations de pompage : module 2 - fonctionnement hydraulique	4	1696	LIMOGES	du 27 (14h) au 31 mai (12h30)	143
SI	SI001 Exploitation des installations électriques dans les usines d'eau	8	3392	LA SOUTERRAINE	du 11 (14h) au 15 mars (12h30) et du 08 (14h) au 12 avril (12h30) ou du 30 septembre (14h) au 04 octobre (12h30) et du 04 (14h) au 08 novembre (12h30)	153
	SI002 Maintenance des installations et des moteurs électriques	4	1904	LA SOUTERRAINE	du 27 (14h) au 31 mai (12h30)	155
	SI003 Programmation des automates industriels, communication sur un réseau local	2 + 4	2676	Formation Hybride : - Classe virtuelle - LA SOUTERRAINE	le 03 juin (14h-17h30) et le 07 juin (9h-12h30) et le 14 juin (14h-17h30) et du 17 (14h) au 21 juin (12h30) ou le 30 septembre (14h-17h30) et le 04 octobre (14h-17h30) et le 11 octobre (14h-17h30) et du 14 (14h) au 18 octobre (12h30)	148
	SI005 Maintenance des équipements mécaniques courants des stations de traitement des eaux	4	1744	LIMOGES	du 15 (14h) au 19 avril (12h30) ou du 27 (14h) au 31 mai (12h30) ou du 02 (14h) au 06 septembre (12h30) ou du 09 (14h) au 13 septembre (12h30) ou du 02 (14h) au 06 décembre (12h30)	144
	SI006 Maintenance des stations de pompage d'eau claire	4,5	1962	LIMOGES	du 25 (9h) au 29 mars (12h30) ou du 30 septembre (9h) au 04 octobre (12h30) ou du 21 (9h) au 25 octobre (12h30)	144
	SI008 Gestion de la maintenance : méthodologie, outils, GMAO	3	1338	LIMOGES	du 13 (14h) au 16 mai (12h30)	31
	SI011 Exploitation et maintenance des démarreurs électroniques et des variateurs de vitesse	4	1744	LA SOUTERRAINE	du 08 (14h) au 12 avril (12h30) ou du 07 (14h) au 11 octobre (12h30)	155
	SI013 Découverte de l'électricité : ses usages dans le monde de l'eau	4	1696	LA SOUTERRAINE	du 16 (14h) au 20 septembre (12h30)	152
	SI014 Mise en route et réception des installations électriques et des systèmes automatisés	4	1744	LA SOUTERRAINE	du 04 (14h) au 08 novembre (12h30)	153
	SI021 Audit et stratégie d'optimisation énergétique et recours aux énergies renouvelables	4	2120	LA SOUTERRAINE	du 10 (14h) au 14 juin (12h30)	156
	SI026 Gestion technique patrimoniale des équipements électromécaniques	4	2200	LIMOGES	du 02 (14h) au 06 décembre (12h30)	31
	SI027 Lecture et réalisation de schémas électriques appliqués aux installations de traitement d'eau	3	1338	LA SOUTERRAINE	du 17 (14h) au 20 juin (12h30)	152
	SI030 Découverte des systèmes automatisés et télégérés	4	1696	LIMOGES	du 23 (14h) au 27 septembre (12h30)	146

Calendrier des formations 2024

Office International de l'Eau - 22 rue Edouard Chamberland - 87100 Limoges - Tél. : 05 55 11 47 70 - Fax : 05 55 11 47 01
www.oieau.org

	Réf.	Intitulé de la formation	Durée (jours)	Tarif €*	Lieu	Dates**	Page
SK	SK002	Evolutions réglementaires et techniques en assainissement	4	1904	LA SOUTERRAINE	du 09 (14h) au 13 décembre (12h30)	97
	SK004	Gestion des services d'eau et d'assainissement	4	1904	LIMOGES	du 04 (14h) au 08 novembre (12h30)	24
	SK008	Améliorer sa communication avec les abonnés	1,5	714	SOPHIA ANTIPOLIS LIMOGES	du 22 (9h) au 23 mai (12h30) ou du 13 (9h) au 14 novembre (12h30)	33
	SK011	Eau potable et assainissement : découverte d'un métier	4	1696	LIMOGES	du 29 janvier (14h) au 02 février (12h30) ou du 23 (14h) au 27 septembre (12h30)	16
	SK015	Eau et assainissement : contexte réglementaire et législatif	4	2080	LIMOGES	du 21 (14h) au 25 octobre (12h30)	25
	SK022	Eau et Urbanisme	4	2080	LIMOGES	du 04 (14h) au 07 mars (12h30) ou du 16 (14h) au 20 septembre (12h30)	25
	SK023	Relation entre service et usagers : Réglementation et jurisprudence	4	2080	LIMOGES	du 13 (14h) au 17 mai (12h30)	32
	SK026	Découverte de l'eau potable : usines de traitement et réseaux	4	1696	LIMOGES	du 09 (14h) au 13 septembre (12h30)	16
	SK028	Analyse financière et prospective	4	1960	LIMOGES	du 10 (14h) au 14 juin (12h30) ou du 07 (14h) au 11 octobre (12h30)	28
	SK036	Organisation et élément de dimensionnement d'un service	4	1904	LIMOGES	du 16 (14h) au 20 septembre (12h30)	26
	SK038	Stratégie de la gestion patrimoniale des services Eau et Assainissement	4	2200	LIMOGES	du 25 (14h) au 29 novembre (12h30)	30
	SK041	Gestion d'un parc compteurs	4	1960	LIMOGES	du 16 (14h) au 20 septembre (12h30)	66
	SK048	Dossier loi sur l'eau pour des aménagements pluviaux	2	952	LIMOGES	du 04 (14h) au 06 septembre (12h30)	80
	SK050	Contrôle de la délégation des services publics	4	1960	LIMOGES	du 13 (14h) au 17 mai (12h30) ou du 14 (14h) au 18 octobre (12h30)	26
	SK051	Rapport annuel et indicateurs de performance	3	1692	LIMOGES	du 09 (14h) au 12 avril (12h30)	29
	SK054	Gestion de projet en eau potable et assainissement	4	1904	LIMOGES	du 24 (14h) au 28 juin (12h30)	35
	SK057	Management de service dans le secteur du traitement de l'eau, des déchets et de l'environnement	4	2144	LIMOGES	du 14 (14h) au 18 octobre (12h30)	34
	SK059	Découverte à l'assainissement : réseau et stations de traitement	4	1696	LA SOUTERRAINE	du 04 (14h) au 08 novembre (12h30)	17
	SK060	Management de proximité et encadrement d'équipes sur le terrain	2	1072	LIMOGES PARIS	du 22 (14h) au 24 mai (12h30) ou du 13 (14h) au 15 novembre (12h30)	34
	SK061	Transfert de compétence "Eau et Assainissement" à une intercommunalité	4	1960	LIMOGES	du 11 (14h) au 15 mars (12h30) ou du 09 (14h) au 13 septembre (12h30)	27
	SK063	Budget et comptabilité des services	4	1960	LIMOGES	du 03 (14h) au 07 juin (12h30)	28
	SK071	Assermentation des agents des services d'eau	2,5	1115	LIMOGES	du 01 (9h) au 03 octobre (12h30)	33

Réf.	Intitulé de la formation	Durée (jours)	Tarif €* €*	Lieu	Dates**	Page
SK072	GEMAPI : mise en œuvre	3	1560	LIMOGES	du 18 (14h) au 21 octobre (12h30)	159
SK073	Règlement des services d'eau et d'assainissement : obligation et rédaction	3,5	1561	LIMOGES	du 26 (9h) au 29 mars (12h30)	32
SK077	Accompagnement des moyens humains pendant et après le transfert de compétences	3	1608	PARIS	du 03 (9h) au 05 décembre (17h30)	35
SK079	Bases fondamentales pour l'exploitation et la mise à jour d'un SIG	4	1784	LIMOGES	du 07 (14h) au 11 octobre (12h30)	25
SK080	Suivi des marchés d'exploitation des services d'eau et d'assainissement	4	2184	LIMOGES	du 18 (14h) au 22 mars (12h30)	36
SK081	Partage et valorisation de la donnée à l'échelle des services Eau et Assainissement	4	2184	LIMOGES	du 18 (14h) au 22 mars (12h30)	180
SK083	Eau Potable, Assainissement, Hygiène (EPAH - WASH) dans les pays du Sud	3	1338	LIMOGES	du 11 (14h) au 14 mars (12h30)	216
SK084	Règlementation et retours d'expériences	2h.	250	CLASSE VIRTUELLE	le 09 avril (10h-12h)	140
SK085	Gestion de crise dans le secteur de l'eau et des déchets	2,5	1365	LIMOGES	du 23 (9h) au 25 avril (12h30)	29
SL	SL001 Débitmétrie - Niveau 1 - et limnimétrie	4	1696	LA SOUTERRAINE	du 18 (14h) au 22 mars (12h30) ou du 02 (14h) au 06 septembre (12h30)	181
	SL005 Mise en oeuvre de l'autosurveillance des STEU	4	1904	LA SOUTERRAINE	du 13 (14h) au 17 mai (12h30)	121
	SL006 Exploitation et entretien des capteurs de qualité des eaux	4	1696	LA SOUTERRAINE	du 18 (14h) au 22 novembre (12h30)	151 et 182
	SL007 Exploitation et entretien des dispositifs d'autosurveillance des systèmes d'assainissement	4	1904	LA SOUTERRAINE	du 03 (14h) au 07 juin (12h30)	121
	SL009 Jaugeage des cours d'eau	4	1696	LA SOUTERRAINE	du 10 (14h) au 14 juin (12h30)	161
	SL011 Débitmétrie - Niveau 2 - et échantillonnage	4	1872	LA SOUTERRAINE	du 08 (14h) au 12 avril (12h30) ou du 14 (14h) au 18 octobre (12h30)	181
	SL013 Régulation dans les stations et réserves d'eau	4	1784	LIMOGES	du 09 (14h) au 13 septembre (12h30)	146
	SL015 Exploitation et entretien d'un parc de pluviomètres	1	570	LA SOUTERRAINE	du 12 (14h) au 13 décembre (12h30)	182
	SL016 Asservissement au débit des prélèvements en vue de la recherche de micropolluants	1,5	819	LA SOUTERRAINE	du 28 (9h) au 29 mars (12h30)	178
SM	SM001 Dimensionnement des réseaux d'adduction en irrigation	4	1696	LIMOGES	du 21 (14h) au 25 octobre (12h30)	210
	SM003 Réutilisation des eaux usées urbaines traitées	1 + 3	2120	Formation Hybride : - Classe virtuelle - AIX EN PROVENCE	le 03 octobre (8h30-17h30) et du 15 (8h30) au 17 octobre (17h30)	115 et 213
	SM009 Dimensionnement des réseaux d'irrigation à la parcelle	3	1338	LIMOGES	du 02 (14h) au 05 décembre (12h30)	210
	SM011 Conception d'une retenue collinaire	4	1784	LIMOGES	du 03 (14h) au 07 juin (12h30)	211
	SM012 Sillage : gestion et échanges de données relatives aux plans d'épandage	2,5	1060	LIMOGES	du 22 (9h) au 24 mai (12h30)	115
	SM018 Sécurité des barrages : organisation du maître d'ouvrage et de l'exploitant	2,5	1345	AIX EN PROVENCE	du 01 (14h) au 03 octobre (17h30)	168

Calendrier des formations 2024

Office International de l'Eau - 22 rue Edouard Chamberland - 87100 Limoges - Tél. : 05 55 11 47 70 - Fax : 05 55 11 47 01
www.oieau.org

Réf.	Intitulé de la formation	Durée (jours)	Tarif €* €*	Lieu	Dates**	Page
SN SN002	Résines échangeuses d'ions	3,5	1666	LA SOUTERRAINE	du 12 (9h) au 15 novembre (12h30)	129
SN007	Détoxication des effluents	3	1428	LIMOGES	du 28 (9h) au 30 mai (17h30)	137
SN010	Exploitation d'une station industrielle d'épuration biologique - Niveau 1	1 + 3	1904	Formation Hybride : - Classe virtuelle - LIMOGES	le 27 mars (8h30h-17h30) et du 04 (9h) au 06 juin (17h30) ou le 29 mai (8h30h-17h30) et du 24 (9h) au 26 septembre (17h30) ou le 18 novembre (8h30-17h30) et du 26 (9h) au 28 novembre (17h30)	135
SN011	Exploitation d'une station d'épuration physico-chimique - hors traitement de surface	3	1428	LA SOUTERRAINE	du 18 (9h) au 20 juin (17h30) ou du 15 (9h) au 17 octobre (17h30)	114 et 137
SN012	Exploitation d'une station industrielle d'épuration par boues activées - niveau 2	4	1960	LIMOGES	du 25 (14h) au 29 mars (12h30) ou du 24 (14h) au 28 juin (12h30) ou du 30 septembre (14h) au 04 octobre (12h30)	135
SN015	Exploitation des usines de production d'eau de process – Niveau 1 : bases fondamentales	3	1428	LA SOUTERRAINE	du 05 (14h) au 08 février (12h30)	128
SN026	"Station de Traitement d'effluents industriels : conception/réhabilitation - Niveau 1 Choix technologique"	1 + 3	2080	Formation Hybride : - Classe virtuelle - LIMOGES	le 11 septembre (8h30-17h30) et du 17 (8h30) au 19 septembre (17h30)	133
SN028	Eaux de chaudière - Eaux de refroidissement	2	1128	LA SOUTERRAINE	du 02 (9h) au 03 avril (17h30)	131
SN029	Validité et fiabilité des analyses d'eaux usées industrielles	3	1338	LA SOUTERRAINE	du 26 (14h) au 29 novembre (12h30)	126
SN032	Initiation à la production d'eau de process : procédés et filières	3	1272	LA SOUTERRAINE	du 19 (14h) au 22 mars (12h30)	127
SN033	Prélèvement en eau et rejet d'effluents par les industriels : cadre législatif et réglementaire	3,5	2345	CLASSE VIRTUELLE	du 28 (9h) au 31 mai (12h30)	124
SN034	Exploitation d'une unité de méthanisation d'effluents industriels liquides	3	1860	LIMOGES	du 10 (9h) au 12 septembre (17h30)	138
SN035	Optimisation des usages de l'eau dans l'industrie	2	848	CLASSE VIRTUELLE	le 25 mars (8h30-17h30) et le 28 mars (8h30-17h30) ou le 24 juin (8h30-17h30) et le 27 juin (8h30-17h30) ou le 09 septembre (8h30-17h30) et le 12 septembre (8h30-17h30)	125
SN036	Réutilisation des eaux usées traitées dans l'industrie	2 + 3	2380	Formation Hybride : - Classe virtuelle - LIMOGES	le 09 septembre (8h30-17h30) et le 12 septembre (8h30-17h30) et du 24 (8h30) au 26 septembre (17h30)	125
SN037	Osmose inverse	3	1428	LA SOUTERRAINE	du 26 (9h) au 28 mars (17h30) ou du 08 (9h) au 10 octobre (17h30)	129
SN039	Station de Traitement d'effluents industriels : fonctionnement général et revue technologique	1 + 3	1696	Formation Hybride : - Classe virtuelle - LIMOGES	le 29 mai (8h30-17h30) et du 18 (8h30) au 20 juin (17h30) ou le 18 novembre (8h30-17h30) et du 03 (8h30) au 05 décembre (17h30)	134
SN041	Exploitation des usines de production d'eau de process – Niveau 2 : adoucissement et osmose inverse	4	1904	LA SOUTERRAINE	du 24 (14h) au 28 juin (12h30)	128
SN042	Installations Classées pour la Protection de l'Environnement et Risques Industriels	3	1338	CLASSE VIRTUELLE	du 19 (9h) au 21 mars (17h30)	124 et 196

Réf.	Intitulé de la formation	Durée (jours)	Tarif €* €*	Lieu	Dates**	Page
SN043	Risques Légionelles : sensibilisation et recyclage	1	548	CLASSE VIRTUELLE	le 11 avril (9h-17h30) ou le 25 juin (9h-17h30) ou le 17 décembre (9h-17h30)	131
SN044	Station d'épuration industrielle par boues activées - Niveau 3 : dysfonctionnements	2,5	1365	LIMOGES	du 10 (9h) au 12 décembre (12h30)	136
SN046	Caractérisation des effluents industriels	1	630	DISTANCIEL SYNCHRON	le 27 mars (8h30-17h30) ou le 29 mai (8h30-17h30) ou le 26 juin (8h30-17h30) ou le 11 septembre (8h30-17h30) ou le 18 novembre (8h30-17h30)	134
SN047	"Station de traitement d'effluents industriels : conception/réhabilitation niveau 2 - bases de dimensionnement"	3	1560	LIMOGES	du 19 (8h30) au 21 novembre (17h30)	133
SS	SS002 Diagnostic des cours d'eau	4	2080	LIMOGES	du 13 (14h) au 17 mai (12h30)	165
SS005	Evaluation physico-chimique et biologique des milieux aquatiques	4	1904	LIMOGES	du 15 (14h) au 19 avril (12h30)	165
SS006	Mise aux normes des plans d'eau	3	1428	LIMOGES	du 28 (9h) au 30 mai (17h30)	162
SS007	SIRS Dignes : application à la surveillance des digues et ouvrages hydrauliques linéaires	2	1060	LYON LIMOGES	du 22 (9h) au 23 mai (17h30) ou du 10 (9h) au 11 décembre (17h30)	168
SS008	SAGE : de la théorie à la pratique	0,5 + 2	1285	Formation Hybride : - Classe virtuelle - LIMOGES	le 25 janvier (14h-17h30) et du 30 (9h) au 31 janvier (17h30)	166
SS010	Chantier en rivière : étude, réalisation et suivi	3	1560	TARBES OU PAU Nous consulter	du 08 (9h) au 10 octobre (17h30)	163
SS016	Hydrologie générale et statistique	4	1784	LIMOGES	du 30 septembre (14h) au 04 octobre (12h30)	160
SS017	Travaux d'enrochements en rivière	3	1830	TARBES OU PAU Nous consulter	du 03 (9h) au 05 septembre (17h30)	163
SS020	Prévention du risque Inondation	4	1904	LIMOGES	du 22 (14h) au 26 avril (12h30)	167
SS021	Biodiversité végétale et faunistique des milieux humides	4	1696	LIMOGES	du 03 (14h) au 07 juin (12h30)	164
SS022	Eaux de baignade	2	848	LA SOUTERRAINE	du 09 (9h) au 10 avril (17h30)	179
SS023	Hydromorphologie des cours d'eau	2	1148	LIMOGES	du 25 (14h) au 27 juin (12h30)	160
SS026	Dossier Loi sur l'eau pour les travaux en cours d'eau	3	1590	LIMOGES	du 12 (14h) au 15 novembre (12h30)	161
SS027	Surveillance et entretien des systèmes d'endiguement	4	2120	LIMOGES	du 09 (14h) au 13 septembre (12h30)	168
SS029	Continuité écologique en rivière : réglementation, méthodes, techniques	3	1560	LIMOGES	du 16 (14h) au 19 septembre (12h30)	166
SS033	Cours d'eau : diversité des statuts, droits et obligations	2	952	LIMOGES	du 24 (14h) au 26 septembre (12h30)	159
SY	SY015 Transport de marchandises dangereuses "A.D.R."	1	386	LIMOGES	le 14 mai (9h-17h30)	185
SY019	Analyse du cycle de vie (ACV) et application dans le domaine de l'eau	1	770	CLASSE VIRTUELLE	le 25 juin (9h-12h30) et le 27 juin (14h-17h30) ou le 19 novembre (9h-12h30) et le 21 novembre (14h-17h30)	17

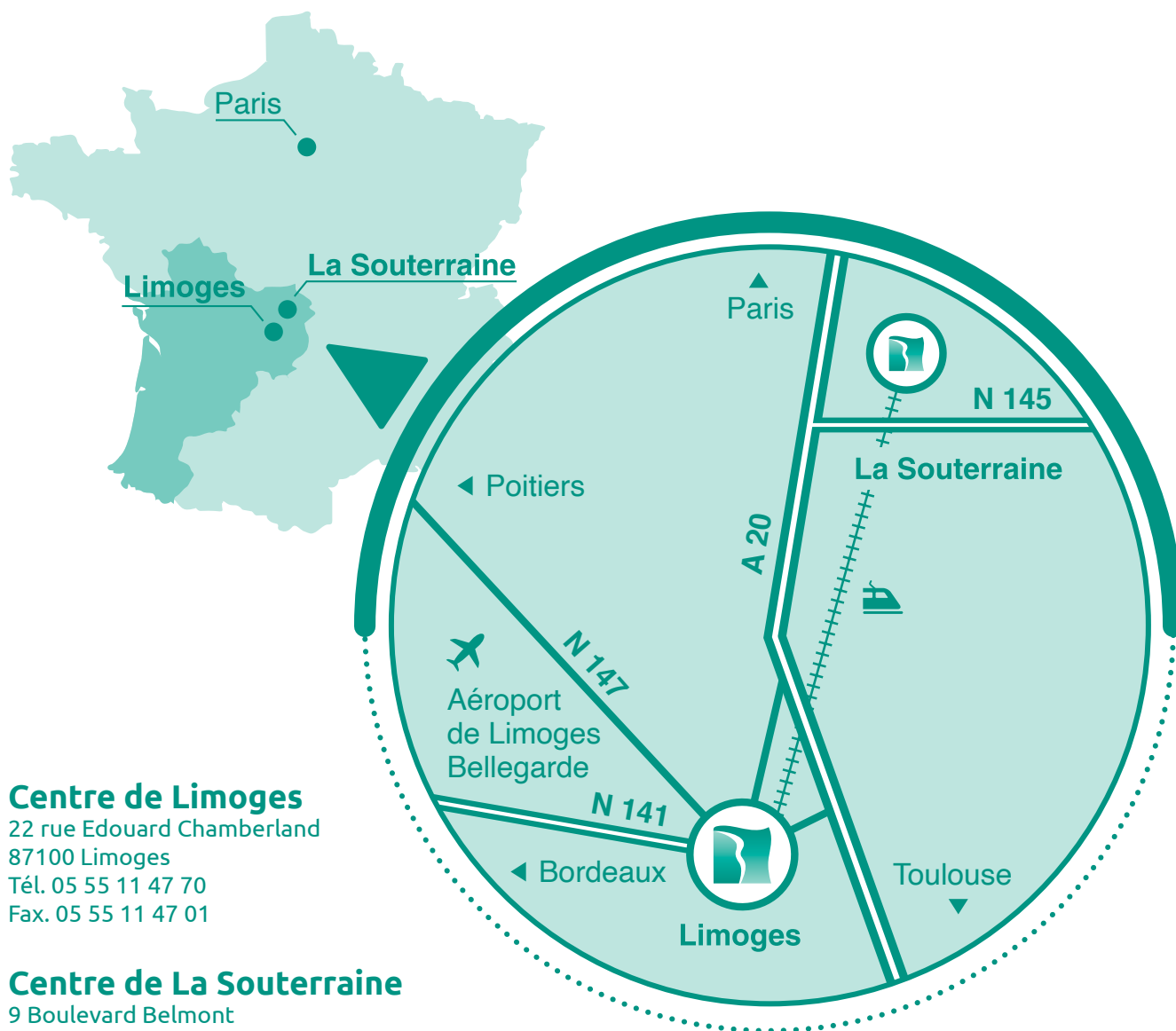
Calendrier des formations 2024

Office International de l'Eau - 22 rue Edouard Chamberland - 87100 Limoges - Tél. : 05 55 11 47 70 - Fax : 05 55 11 47 01
www.oieau.org

Réf.	Intitulé de la formation	Durée (jours)	Tarif €* €*	Lieu	Dates**	Page
SZ SZ005	Réglementation et législation du secteur des déchets	3	1560	CLASSE VIRTUELLE	du 19 (9h) au 21 mars (17h30)	196
SZ007	Gestion technique d'une unité de compostage	3	1338	LIMOGES	du 27 (14h) au 30 mai (12h30)	204
SZ008	Découverte du secteur des Déchets et de ses métiers	3	1170	LIMOGES	du 05 (14h) au 08 février (12h30)	194
SZ009	Agent d'accueil de déchèterie : un métier	2,5	1060	LIMOGES	du 25 (14h) au 27 mars (17h30)	198
SZ010	Exploitation d'une installation de stockage de déchets non dangereux (ISDND)	3	1410	LIMOGES	du 17 (14h) au 20 juin (12h30)	201
SZ011	Gestion des déchets de chantier	2	892	LIMOGES	du 03 (9h) au 04 décembre (17h30)	206
SZ012	Exploitation des unités de valorisation énergétique (UVE)	4	1960	LIMOGES	du 29 janvier (14h) au 02 février (12h30) ou du 07 (14h) au 11 octobre (12h30)	208
SZ021	Gestion des déchets d'équipement électrique et électroniques (D.E.E.E)	2,5	1115	LIMOGES	du 22 (9h) au 24 octobre (12h30)	208
SZ023	Traitement des lixiviats d'une Installation de Stockage de Déchets (ISD)	3	1338	ST LAURENT DES HOMMES	du 16 (9h) au 18 avril (17h30)	201
SZ025	Hygiène et sécurité en collecte des déchets	2	892	LIMOGES	du 03 (9h) au 04 avril (17h30)	185
SZ026	Biogaz sur les installations de déchets non dangereux	2,5	1325	Nous consulter	du 25 (9h) au 27 juin (12h30)	202
SZ027	Gestion des déchets dangereux de laboratoire - Module 1	1	600	ROSNY SOUS BOIS	le 04 juin (9h-17h00)	184
SZ032	Valorisation des biogaz	3	1470	LIMOGES	du 19 (9h) au 21 novembre (17h30)	205
SZ038	Gestion des bio déchets	2	892	LIMOGES	du 10 (9h) au 11 décembre (17h30)	203
SZ040	Unité de méthanisation de déchets organiques : principes et procédés	3	2010	LIMOGES	du 24 (9h) au 26 septembre (17h30)	204
SZ041	Gestion des déchets dangereux de laboratoire - Module 2	1	600	ROSNY SOUS BOIS	le 05 juin (9h-17h00)	184
SZ042	Filières de traitement des déchets	3	1272	LIMOGES	du 06 (14h) au 09 février (12h30)	195
SZ043	Connaissances de base indispensables à la compréhension d'une unité de valorisation énergétique (UVE)	1	750	CLASSE VIRTUELLE	le 03 octobre (9h-17h00)	207
SZ048	Gestion de la filière déchets diffus spécifiques (DDS) en déchèteries	2	892	LIMOGES	du 05 (9h) au 06 mars (17h30)	200
SZ049	Exploitation d'un centre de tri de déchets d'emballages ménagers	3	1470	LIMOGES	du 10 (9h) au 12 septembre (17h30)	206

Réf.	Intitulé de la formation	Durée (jours)	Tarif €*	Lieu	Dates**	Page
SZ050	Bases de la gestion des déchets	1	770	CLASSE VIRTUELLE	le 28 mars (9h-17h30) ou le 14 novembre (9h-17h30)	194
SZ051	Valorisation biologique des déchets	0,5	385	CLASSE VIRTUELLE	le 02 avril (14h-17h30) ou le 12 novembre (14h-17h30)	203
SZ052	Biodéchets : du tri à la source à la valorisation biologique	0,5	385	CLASSE VIRTUELLE	le 05 avril (9h-12h) ou le 13 novembre (9h-12h)	205
SZ053	Schéma directeur de gestion des déchets à l'horizon 2025-2030 : perspectives et adaptation (Distanciel)	1h + 3	1770	Formation Hybride : - Classe virtuelle - LIMOGES	le 02 février (14h-15h) et du 12 (14h) au 15 février (12h30)	197
WC WC001	Base de dimensionnement des réseaux d'eau potable	0,5	415	E-FORMATION 100% à votre rythme	Nous consulter	54
WZ WZ001	Valorisation énergétique des déchets	1,5	735	E-FORMATION 100% à votre rythme	Nous consulter	207

Modalités d'accès



Centre de Limoges

22 rue Edouard Chamberland
87100 Limoges
Tél. 05 55 11 47 70
Fax. 05 55 11 47 01

Centre de La Souterraine

9 Boulevard Belmont
23300 La Souterraine
Tél. 05 55 63 17 74
Fax. 05 55 63 34 92



En train

- Gare de Limoges
- Gare de La Souterraine



En voiture

Sur l'A20, prendre la N145
direction La Souterraine - Guéret
(55 km de voie rapide séparent
Limoges de La Souterraine)



En avion

Aéroport de Limoges Bellegarde

Conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap

En qualité d'établissement recevant du public, nous respectons les dispositions en matière d'accessibilité sur nos installations. Une référente « handicap » a été nommée afin d'orienter, d'informer et d'accompagner les personnes en situation de handicap. Si vous êtes dans cette situation et afin d'anticiper les mesures à mettre en place pour un suivi de la formation dans les meilleures conditions, contactez, **au plus tôt**, notre référente handicap : m.pinel@oieau.fr

Conditions Générales de Vente

1. CHAMP D'APPLICATION

Les présentes Conditions Générales de Ventes (ci-après les « CGV ») ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles l'Office International de l'Eau (ci-après « l'OIEau ») consent au client, acheteur professionnel (ci-après le « Client »), ou consommateur (ci-après le « Particulier ») qui l'accepte, une formation au bénéfice de participants (ci-après l'« Apprenant ») issue de l'offre de formation de l'OIEau. Toute commande de formation passée entre les deux parties suppose l'adhésion entière et sans réserve du Client ou du Particulier aux présentes CGV, ainsi que le respect du règlement intérieur par l'Apprenant. Toute condition contraire opposée par le Client ne pourra, sauf acceptation formelle et écrite de l'OIEau, prévaloir sur les CGV.

2. MODALITÉS D'INSCRIPTION

2.1. En inter-entreprises : Un bulletin d'inscription dûment complété par le Client (avec signature et cachet) est à renvoyer par courrier, fax ou email à l'OIEau. Le bulletin d'inscription vaut bon de commande et acceptation des présentes CGV.

Délai d'accès : les formations sont confirmées en moyenne 4 à 5 semaines avant la date d'ouverture, par l'envoi d'une convocation, sous réserve d'un nombre suffisant de participants. La convocation est accompagnée des modalités et conditions de la commande, du programme détaillé de la formation (objectifs, descriptif, prérequis, moyens pédagogiques, dates, lieu, durée), des informations concernant l'accès au centre de formation et les possibilités d'hébergement à proximité (pensez à réserver directement votre chambre). Cette convocation vaut engagement de l'OIEau à réaliser la formation, sauf cas de force majeure. Les objectifs, le descriptif de la formation, les prérequis et les moyens pédagogiques sont mentionnés de façon générale dans notre catalogue.

2.2. En intra-entreprise : Le Client valide la commande par l'envoi à l'OIEau du devis contresigné, daté, portant la mention « Bon pour accord » ou d'un bon de commande, accompagné de la liste des Apprenants définie par le Client.

Délai d'accès : les formations sont confirmées dans un délai maximum d'un (1) mois après l'accord signé par le Client et l'envoi de la liste des participants. En formation sur site, le Client convoque directement les Apprenants à la formation. En formation sur un centre de formation de l'OIEau, une convocation à la formation est envoyée par l'OIEau environ un (1) mois avant la formation.

2.3. Cas des particuliers : Un bulletin d'inscription dûment complété et signé par le particulier est à renvoyer par courrier, fax ou email à l'OIEau. En application des articles L.6313-1 à L.6313-6 du Code du travail, un contrat sera établi entre l'OIEau et le particulier.

3. TARIFS ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT

3.1. Les conditions tarifaires sont indiquées hors taxe et doivent être majorées de la TVA au taux en vigueur. Celles-ci sont inscrites sur tous nos supports. À tout moment et sans préavis, l'Organisation de Formation se réserve le droit de modifier ses prix. De ce fait, il appartient au Client de se référer aux conditions tarifaires en vigueur disponibles sur Internet. Ces modifications n'auront cependant pas d'incidence sur les facturations antérieures.

3.2. Devis, conventions et factures sont établis et à payer en euros.

3.3. Le prix des formations inclut les coûts pédagogiques. Sont exclus de ce montant tous les autres frais engagés par le participant et le Client (déplacement, restauration, frais divers de séjour...).

3.4. Le prix des formations est mentionné hors taxes locales et retenues à la source du pays d'origine des participants. Celles-ci, en sus, sont à la charge du Client.

3.5. La facture sera adressée au Client accompagnée du bordereau de présence et des attestations exclusivement édités par l'OIEau. Les justificatifs administratifs seront uniquement adressés aux organismes ou services prenant en charge le financement de la formation. Toute copie sera à réclamer directement à ces organismes ou services. Le règlement est à effectuer 30 jours fin de mois à compter de l'émission de la facture. Aucun escompte n'est accordé en cas de paiement anticipé.

3.6. En cas de retard de paiement, des pénalités égales à trois (3) fois le taux de l'intérêt légal en vigueur à la date de la commande seront exigibles de plein droit sans qu'un rappel soit nécessaire ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de quarante (40) euros, à moins que l'OIEau ne justifie de frais supérieurs à ce forfait, auquel cas le Client devra l'indemniser frais réellement exposés.

En outre, tout règlement ultérieur qu'elle qu'en soit la cause sera imputé immédiatement et par priorité à l'extinction de la plus ancienne des dettes.

3.7. Il appartient au Client d'effectuer les formalités de demande de prise en charge ou de remboursement auprès de son opérateur de compétences. Pour tout paiement par un tiers, si votre dossier de prise en charge ne nous est pas parvenu au premier jour de la formation, ou en cas de litige avec ce tiers, l'OIEau se réserve le droit de vous facturer directement l'intégralité du coût de la formation.

3.6. Pour les formations intra-entreprises, la présence d'Apprenants au-delà du nombre conjointement défini entre le Client et l'OIEau, donnera lieu à une majoration de la facturation de 80€ HT par Apprenant supplémentaire.

4. MODALITÉS D'ANNULLATION ET DE REPORT

4.1. Tout report ou toute annulation devra être signalé par le Client et confirmé par écrit (courrier, télécopie ou e-mail comprenant un accusé de réception électronique).

4.2. En formation inter-entreprises, toute annulation effectuée moins de quinze (15) jours ouvrés avant le début de la formation

entraîne la facturation de celle-ci à hauteur de 50 % du coût de la formation. Toute annulation d'une formation moins de dix (10) jours ouvrés avant la date prévue pour la session entraîne la facturation de celle-ci à hauteur de 100%. Le Client pourra, remplacer tout Apprenant par une autre personne de son choix.

La date à prendre en considération pour déterminer la période de quinze (15) ou dix (10) jours correspond à la date de réception chez l'organisme de Formation (l'OIEau) de la télécopie ou du courrier ou de l'accusé de réception de l'e-mail informant l'organisme de formation de l'annulation. Les montants ainsi facturés ne pourront pas s'imputer au titre de la formation professionnelle continue.

4.3. En formation intra-entreprise, toute annulation effectuée moins de quinze (15) jours ouvrés avant le début de la formation pourra donner lieu à une facturation égale aux frais engagés par l'OIEau pour la préparation et l'organisation de la formation. En cas d'annulation par le Client moins de dix (10) jours ouvrés avant le début de la formation, l'OIEau pourra exiger la facturation des frais engagés pour la préparation et l'organisation de la formation, majorée de 25 %. Une reprogrammation de la formation pourra être proposée par l'OIEau en concertation avec le Client.

La date à prendre en considération pour déterminer la période de quinze (15) ou dix (10) jours correspond à la date de réception chez l'organisme de Formation (l'OIEau) de la télécopie ou du courrier ou de l'accusé de réception de l'e-mail informant l'organisme de formation de l'annulation. Les montants ainsi facturés ne pourront pas s'imputer au titre de la formation professionnelle continue.

4.4. En cas d'absence d'un ou plusieurs Apprenants pour tout ou partie d'une session de formation, l'intégralité du prix est due, sans possibilité d'ajustement du montant total de la formation au nombre d'Apprenants ou au nombre d'heures Apprenant réellement effectuées. Le Client pourra remplacer tout Apprenant par une autre personne de son choix.

4.5. En web-formation, seront appliquées au Client les conditions d'annulation des formations inter-entreprises. Cependant, toute annulation du Client survenant après la mise à disposition à l'Apprenant des identifiants et code d'accès à l'espace dématérialisé et aux documents pédagogiques associés à la formation, donnera lieu à la facturation de l'intégralité du prix, que l'Apprenant ait participé ou non à tout ou partie de la web-formation et téléchargé tout ou partie de la documentation pédagogique associée.

4.6. Conditions de rétractation pour les particuliers : Le particulier dispose d'un droit de rétractation, notifié par recommandé avec accusé de réception, jusqu'à dix (10) jours après la signature du contrat ou avant l'accès à l'espace dématérialisé. Dans cette hypothèse, aucun frais ne lui sera facturé. Il peut à cette fin utiliser le formulaire de rétractation joint au contrat. Au-delà de ce délai, l'annulation pourra entraîner la facturation à hauteur de 30 % du montant de la formation. En cas d'accès à l'espace dématérialisé avec les supports pédagogiques liés à cette formation, l'annulation au-delà du délai de rétraction pourra entraîner la facturation de la formation à hauteur de 100%.

4.7. L'OIEau se réserve le droit de supprimer, d'annuler et/ou de reporter une session de formation en adressant au client un courrier, une télécopie ou un mail, jusqu'à cinq (5) jours avant la date de la formation, sauf en cas de force majeure. Dans cette hypothèse, l'OIEau procédera seulement au remboursement des droits d'inscription déjà réglés par le Client à l'OIEau, à l'exclusion de tout autre coût.

5. RÉALISATION DES FORMATIONS

5.1. Les dates et lieux des sessions de formation sont inscrits dans le présent catalogue. L'OIEau se réserve le droit de modifier la date et le lieu de la formation, sans que le Client ne puisse prétendre à l'obtention de quelconques dommages et intérêts et/ou pénalités. Dans ce cas, l'OIEau en avertira le Client au moins sept (7) jours avant le début de la formation. Notre catalogue, ainsi que les mises à jour (reports éventuels), sont accessibles sur www.oieau.org.

5.2. La prestation de formation inclut la fourniture d'un support de formation destiné à l'usage exclusif et personnel de l'Apprenant.

5.3. L'OIEau se réserve le droit de substituer un animateur par un autre, en capacité d'assurer la formation, et veille à ce que le changement de formateur n'interrompe pas le bon déroulement de la prestation de formation ou s'engage à reporter la Formation dans les meilleurs délais, sans que cela ne puisse ouvrir le droit pour le Client de réclamer la réparation d'un quelconque préjudice à quelque titre que ce soit.

5.4. Chaque action de formation est validée par une attestation de suivi de formation remise généralement et si possible à l'Apprenant à l'issue de la formation. A défaut (web-formation, formations sur site en dehors des centres de formation de l'OIEau...), l'attestation est adressée au Client à la facturation.

5.5. Dans le cadre des formations qualifiantes, est également délivré, en fonction des cas, un « Avis en vue de l'habilitation », une « Qualification », une « Certification ». Ces documents sont adressés à l'issue de la formation, à la facturation.

5.6. Dans le cadre des formations intra-entreprise, le Client s'engage à respecter la réglementation relative aux établissements recevant du public, ainsi que les règles d'hygiène et de sécurité contenues dans le Code du travail.

6. RÈGLEMENT INTÉRIEUR

6.1. En formation dans les locaux ou sous la responsabilité de l'OIEau, chaque Apprenant est tenu au cours de la formation de respecter le règlement intérieur affiché dans chacune des salles du centre de formation. L'inobservation du règlement peut entraîner

l'exclusion de l'Apprenant de la formation, sans que le Client puisse réclamer une réduction du coût de la prestation.

6.2. En formation dans les locaux du Client, les Apprenants restent soumis au pouvoir de discipline de leur employeur.

6.3. Dans le cadre des formations à distance, un accès électronique sécurisé à un espace de formation et des codes d'accès sont mis à disposition de l'Apprenant par l'OIEau. L'Apprenant s'engage à garder ses codes strictement confidentiels. Sauf disposition particulière expressément acceptée par l'OIEau, les droits d'accès sont concédés pour la durée de la formation, indiquée sur la convention signée par le Client.

6.4. La présence (ou la connexion) et l'assiduité en formation sont des conditions sine qua non de la participation de l'Apprenant à la formation en présentiel comme à distance. Toute absence non justifiée ou reconnue non valable peut entraîner le renvoi de la formation et la non délivrance de l'attestation de formation.

6.5. L'Apprenant s'engage en début et fin de chaque journée à signer la feuille de présence à disposition.

7. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

7.1. Propriété intellectuelle : Tous les droits de propriété intellectuelle relatifs aux supports de formation et autres ressources pédagogiques, quels que soient leur forme (papier, électronique, numérique...), mis à disposition des Apprenants dans le cadre des sessions de formation, sont la propriété exclusive de l'OIEau et/ou de ses partenaires.

A ce titre, le Client et l'Apprenant s'engagent à respecter le Code de la propriété intellectuelle et à ne pas reproduire, directement ou indirectement, en totalité ou en partie, adapter, modifier, traduire, représenter, commercialiser ou diffuser à des tiers non participants aux formations, les supports de cours et autres ressources pédagogiques, mis à disposition de l'Apprenant et/ou du Client dans le cadre de la réalisation des formations, sans l'accord préalable écrit de l'OIEau et de ses partenaires concernés.

7.2. Communication : L'OIEau est autorisée à utiliser la dénomination sociale, le nom commercial et/ou les marques du Client, et le cas échéant du groupe dont il fait partie, comme référence commerciale sur tout support ou à toute occasion dans un but marketing et/ou publicitaire sans autorisation préalable du Client.

7.3. Données personnelles : L'OIEau s'engage à respecter la réglementation applicable aux traitements de données personnelles, et en particulier la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, dite loi « Informatique et Libertés ». L'OIEau s'engage à collecter, exploiter, transmettre et conserver les données personnelles strictement nécessaires, fournies par l'Apprenant, pour la bonne organisation et exécution de la formation. Les données personnelles sont conservées pour une durée adaptée aux finalités des traitements ainsi que pour respecter les obligations comptables et fiscales. Toute personne physique dispose des droits d'accès, de rectification, d'effacement, de portabilité des données ainsi que de limitation et d'opposition au traitement et d'organisation du sort de ses données après son décès. Ces droits sont exerçables en faisant une demande par courriel à l'adresse dpo@oieau.fr. Pour plus d'informations : <https://www.oieau.fr/politique-de-confidentialite-de-l-office-international-de-l-eau>

7.4. Accessibilité et handicap : En qualité d'établissement recevant du public, l'OIEau respecte les dispositions en matière d'accessibilité sur ses installations. Une référente « handicap » a été nommée afin d'orienter, d'informer et d'accompagner les personnes en situation de handicap. Si vous êtes dans cette situation et afin d'anticiper les mesures à mettre en place pour un suivi de la formation dans les meilleures conditions, contactez, au plus tôt, notre référente « handicap » : m.pinel@oieau.fr. L'accès à tous pour tous.

7.5. Responsabilité : La responsabilité de l'OIEau ne peut être engagée qu'en cas de faute ou de négligence prouvée et est limitée aux préjudices directs à l'exclusion de tout préjudice indirect, de quelque nature que ce soit, tel que notamment toute perte de chance, de clientèle, de résultat, d'exploitation, préjudice commercial ou perte de données et/ou fichiers. En tout état de cause, au cas où la responsabilité de l'OIEau serait retenue, le montant total de toute somme mise à la charge de l'OIEau ne pourra excéder le montant total du prix payé par le Client au titre de la Formation concernée.

7.6. Force majeure : L'OIEau ne saurait être tenu pour responsable d'une inexécution de ses obligations en cas de survenance d'un cas de force majeure, cas habituellement retenus par la jurisprudence des Cours et Tribunaux français, tel que, sans que cette énumération ne soit exhaustive : les catastrophes naturelles (incendies, inondations...), la guerre, les émeutes, les grèves, les bris de machines, les ruptures d'approvisionnement et tout autre accident qui empêchent ou réduisent les fabrications et prestations, le fait pour un membre du personnel de l'organisme de formation de tomber malade, etc. Dans cette hypothèse, l'OIEau en informera par écrit le Client dans les meilleurs délais et lui proposera l'organisation d'une nouvelle session de formation.

Le Client pourra accepter le report de la formation ou annuler la commande sur simple envoi d'un écrit (courrier, courriel ou télécopie).

7.7. Règlement des différends : En cas de litige de toute nature, ne pouvant être réglé à l'amiable, seuls les tribunaux de Paris seront compétents : contestation relative à la validité, l'exécution, l'opposabilité, ou à une difficulté d'interprétation des présentes CGV et de façon plus générale concernant les relations existant entre l'OIEau et le Client, et ce, même en cas de référé, de pluralité d'instances ou de parties ou encore d'appel en garantie.

Bulletin d'inscription



À RENVoyer PAR COURRIER, FAX OU MAIL

Oieau - CNFME
22, rue Edouard Chamberland - 87100 Limoges
Fax : 05 55 11 47 01 - Mail : inscription@oieau.fr

STAGE CONCERNÉ :

Référence _____ Dates _____

Intitulé du stage _____

PARTICIPANT :

☐ Mme ☐ M. Nom et prénom _____

Date de naissance ____/____/____ Lieu de naissance _____

Fonction _____

Tél. _____ Fax _____ Mail _____

Une adresse mail valide est nécessaire pour toutes les formations

SOCIÉTÉ :

Nom _____

Adresse _____

CP _____ Ville _____

Pays _____

Tél. _____ Fax _____ Mail _____

N° SIRET _____ - N° TVA _____ Code NAF _____

Nom et prénom du responsable en charge du dossier _____

Tél. _____ Fax _____ Mail _____

ADRESSE DE FACTURATION (si différente de la société à laquelle doit être envoyée la convocation)

Pour tout paiement par un tiers, si votre dossier de prise en charge ne nous est pas parvenu au 1^{er} jour de la formation, vous serez facturé de l'intégralité du coût de la formation.

Organisme payeur : _____

Adresse _____

CP _____ Ville _____

Pays _____

Tél. _____ Fax _____ Mail _____

N° SIRET _____ - N° TVA _____

Code NAF _____

Accueil des publics en situation de handicap

Une référente « Handicap » a été nommée afin d'orienter, d'informer et d'accompagner les personnes en situation de handicap. Si vous êtes dans cette situation et afin d'anticiper les mesures à mettre en place pour un suivi de la formation dans les meilleures conditions, merci de cocher la case suivante : ☐

Fait à _____ le ____/____/____

En soumettant ce formulaire, j'accepte que l'Oieau collecte, utilise, exploite et transmette les données personnelles que je viens de renseigner, dans le cadre de ses activités commerciales et contractuelles (édition de devis, inscription, conventionnement, évaluations, accès aux supports de formations, facturation, édition d'attestation, de qualification et certificat, suivi de cursus, relances, statistiques, enquêtes, audits).

Les données sont conservées pour une durée adaptée aux finalités des traitements ainsi que pour respecter les obligations comptables et fiscales. Conformément au Règlement Général sur la Protection des données, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement de vos données à caractère personnel, et d'un droit d'opposition et de limitation de leur traitement.

Vous pouvez exercer ces droits en nous contactant à l'adresse dpo@oieau.fr

Vous disposez du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Pour en savoir plus : <https://www.oieau.fr/politique-de-confidentialite-de-l-office-international-de-l-eau>

Références d'engagement et de facturation :

N° Engagement Chorus Pro ou de commande : _____

N° de service : _____

N° SIRET de facturation _____



SIGNATURE ET CACHET

(le bulletin d'inscription vaut bon de commande et acceptation des CGV ci-jointes)